

LA GESTION BUDGÉTAIRE ET PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

PUBLIC :

Les DGS et DGA, les DST, les responsables financiers.

DURÉE : 2 jours**Code : I2009****OBJECTIFS :**

- Comprendre les grands principes des constructions des programmes d'investissements ;
- Appréhender les règles budgétaires des engagements de programmes ;
- Comprendre et appréhender les enjeux d'une gestion par programme ;
- Préparer son cycle pluriannuel et s'appuyer sur des outils de type PPI ou AP/CP pour piloter la réalisation des immobilisations, faciliter le démarrage des projets et la perception des subventions ;
- Construire sa stratégie à moyen, long et très long terme.

CONTENU :

- De la gestion budgétaire à la stratégie financière pluriannuelle ;
- L'élaboration de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), levier de la stratégie financière de la collectivité ;
- La comptabilité des investissements ;
- La codification de règles de gestion dans un règlement budgétaire et financier.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I2009003	Du Mardi 14 au Mercredi 15 Septembre 2021	Tahiti	25/02/2021

LE CONTRÔLE DE GESTION EN COLLECTIVITES

PUBLIC :

Les directeurs généraux, les directeurs financiers, les responsables administratif et financier, les contrôleurs internes.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi les formations "L'élaboration des tableaux de bords financiers", "La comptabilité analytique en collectivité territoriale", "La programmation pluriannuelle des investissements"

DURÉE : 5 jours**Code : I2010****OBJECTIFS :**

- Maîtriser les composantes d'une fonction contrôle de gestion interne et externe ;
- Développer vos compétences à la dimension stratégique du pilotage d'une organisation ;
- Installer et déployer le contrôle de gestion dans votre collectivité.

CONTENU :

- Les rôles, les objectifs et les finalités de la comptabilité publique, du contrôle interne et du contrôle de gestion ;
- Les particularités liées au contexte de la gestion locale ;
- Les méthodes et outils supports à la démarche de contrôle de gestion ;
- Le contrôle de gestion dans l'organisation et les acteurs ;
- L'accompagnement managérial et la conduite du changement.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I2010002	Du Lundi 13 au Vendredi 17 Septembre 2021	Tahiti	13/08/2021

LES BASES DE LA COMPTABILITÉ M14 ET LES OPÉRATIONS COURANTES

PUBLIC :

Les agents chargés de la comptabilité dans une commune : personnel débutant dans la comptabilité, rappels des fondamentaux pour les agents en poste.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation "La découverte des finances communales" ou justifier d'expériences et de connaissances dans ce domaine.

DURÉE : 2 jours

Code : I3005

OBJECTIFS :

- Connaître les fondamentaux de l'instruction comptable et budgétaire M14 ;
- Gérer les recettes et dépenses.

CONTENU :

- L'application du plan comptable général au secteur public, la nomenclature comptable ;
- L'instruction comptable et budgétaire M14 ;
- La présentation des budgets par nature et par fonction ;
- La lecture des documents comptables
- Les opérations comptables courantes ;
- L'engagement comptable et juridique : la réservation et la consommation des crédits ;
- Le dossier de liquidation et le mandatement ;
- L'exécution des recettes, la liquidation des recettes, le titre de recettes ;
- L'exécution des dépenses.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3005005	A définir	Tahiti	A définir

LA COMPTABILITÉ M14 ET LES OPÉRATIONS COMPLEXES ET DE FIN D'EXERCICE

PUBLIC :

Les agents chargés de la comptabilité dans une commune : personnel débutant dans la comptabilité, rappels des fondamentaux pour les agents en poste.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation "Les bases de la comptabilité M14 et les opérations courantes".

DURÉE : 2 jours**Code : I3010****OBJECTIFS :**

- Maîtriser les opérations complexes et de fin d'exercice ;
- Maîtriser les règles de clôture d'un exercice comptable.

CONTENU :

- Les opérations comptables complexes et/ou de fin d'exercice : les amortissements, les provisions, les cessions, les travaux en régie, le rattachement des produits et des charges ;
- L'engagement comptable et juridique : la réservation et la consommation des crédits, les restes à réaliser ;
- La reddition des comptes, le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3010002	Du Mercredi 09 au Jeudi 10 Juin 2021	Tahiti	07/05/2021

LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

PUBLIC :

Les Directeurs généraux des services et leurs adjoints, les secrétaires généraux, les directeurs des services techniques.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation "La découverte des finances communales" code I1007 ou justifier d'expériences et de connaissances dans ce domaine.

DURÉE : 2 jours**Code : I3011****OBJECTIFS :**

- Organiser la préparation budgétaire au sein de sa collectivité ;
- Arbitrer les propositions de choix budgétaires.

CONTENU :

- Le calendrier budgétaire ;
- L'organisation de la collectivité ;
- Le suivi de l'exécution ;
- L'équilibre du budget.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3011002	Du Mercredi 07 au Jeudi 08 Juillet 2021	Tahiti	04/06/2021

L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UN BUDGET DE SERVICE

PUBLIC :

Tout cadre non financier ayant à préparer et suivre le budget de son service.

DURÉE : 3 jours

Code : I3003

OBJECTIFS :

- Comprendre l'importance du budget de son service et le situer dans la collectivité ;
- Savoir élaborer des documents budgétaires ;
- Savoir évaluer ses dépenses et recettes, établir des prévisions et assurer le suivi et l'exécution du budget ;
- Etre capable de présenter des choix budgétaires.

CONTENU :

- L'environnement juridique budgétaire des collectivités ;
- Le budget général de la collectivité ;
- Le calendrier budgétaire ;
- Les phases préparatoires et décisionnelles d'un budget de service en fonction de l'organisation et des modes de gestion ;
- Les mécanismes et outils d'exécution, de suivi et de contrôle (engagement, tableaux de bord...) ;
- Le dossier de liquidation et de mandatement ;
- L'engagement comptable et juridique : la réservation et la consommation de crédits, les restes à réaliser ;
- Les travaux en régie.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3003003	Du Lundi 14 au Mercredi 16 Juin 2021	Tahiti	12/05/2021

L'ÉLABORATION PRATIQUE DU BUDGET DE LA COMMUNE

PUBLIC :

Les directeurs financiers ou responsables financiers et comptables en charge de l'élaboration du budget ou leurs assistants.

PRÉREQUIS :

Avoir suivi les formations I3005 - "Les bases de la comptabilité M14 et les opérations courantes" et I3010 - "La comptabilité M14 et les opérations complexes et de fin d'exercice".

DURÉE : 2 jours

Code : I3004

OBJECTIFS :

- Comprendre les mécanismes budgétaires ;
- Élaborer un budget.

CONTENU :

- Les grandes étapes dans l'élaboration du budget ;
- L'élaboration d'un budget primitif et d'un budget supplémentaire ;
- La détermination du résultat et son affectation ;
- Rappels sur les opérations complexes.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3004005	Du Jeudi 10 au Vendredi 11 Juin 2021	Tahiti	07/05/2021

L'EXECUTION DU BUDGET

PUBLIC :

Les directeurs ou responsables financiers, les agents chargés du suivi financier, budgétaire ou comptable.

PRÉREQUIS :

Connaître le fonctionnement de l'élaboration du budget ou avoir suivi le module "L'élaboration pratique du budget de la commune".

DURÉE : 3 jours**Code : I3009****OBJECTIFS :**

- Tenir une comptabilité d'engagement des dépenses et des recettes ;
- Sécuriser les procédures de réalisation des dépenses et des recettes ;
- Recenser les éléments générateurs de marges de manoeuvre ;
- Assurer l'interface entre le rythme de l'exécution comptable et les ajustements budgétaires,

CONTENU :

- La comptabilité d'engagement,
- La comptabilité de programme ou d'opérations
- Les opérations d'ordonnancement,
- L'imputation correcte des recettes et des dépenses,
- Les opérations d'ordre,
- Les pièces justificatives,
- Les restes à réaliser et les rattachements,
- Les opérations de fin d'exercice.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3009002	Du Lundi 02 au Mercredi 04 Août 2021	Tahiti	02/07/2021

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGIE COMMUNALE

PUBLIC :

Les régisseurs ou agent ayant la responsabilité d'organiser ou de contrôler une régie, les assistant(e)s de gestion financière, budgétaire ou comptable.

PRÉREQUIS :

Connaître les principes généraux de la comptabilité publique.

DURÉE : 1 jour

Code : I3002

OBJECTIFS :

- Maîtriser les opérations de création et de fonctionnement d'une régie ;
- Améliorer la gestion des régies communales.

CONTENU :

- L'environnement juridique des régies ;
- La création de régies permanentes ou temporaires.
- L'institution, le fonctionnement ;
- Le contrôle des régies ;
- Le régisseur : nomination, rôle et responsabilités.

INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

Stage obligatoire prérequis pour accéder aux stages "LES RÉGIES DE RECETTES COMMUNALES" (code I3012) et "LES RÉGIES D'AVANCES COMMUNALES" (code I3013).

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3002011	Le Mardi 20 Avril 2021	Tahiti	19/03/2021

LES RÉGIES DE RECETTES COMMUNALES

PUBLIC :

Les régisseurs de recettes ou les agents ayant la responsabilité d'organiser ou de contrôler une régie, les assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable.

PRÉREQUIS :

Connaître les principes généraux de la comptabilité publique et avoir suivi la formation "Les fondamentaux de la régie communale" code I3002.

DURÉE : 1 jour**Code : I3012****OBJECTIFS :**

- Maîtriser les opérations comptables d'une régie de recettes ;
- Sécuriser les écritures et le suivi d'une régie de recettes.

CONTENU :

- Les opérations comptables courantes, les encaissements, les valeurs inactives ;
- Les opérations exceptionnelles ;
- Les transferts à la DFIP ;
- Les remises de services ;
- Le contrôle.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3012003	Le Mercredi 21 Avril 2021	Tahiti	19/03/2021

LES RÉGIES D'AVANCES COMMUNALES

PUBLIC :

Les régisseurs d'avance ou les agents ayant la responsabilité d'organiser ou de contrôler une régie, les assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable.

PRÉREQUIS :

Connaître les principes généraux de la comptabilité publique et avoir suivi la formation "Les fondamentaux de la régie communale" code I3002.

DURÉE : 0.5 jour

Code : I3013

OBJECTIFS :

- Maîtriser les opérations comptables d'une régie d'avance ;
- Sécuriser les écritures et le suivi d'une régie d'avance.

CONTENU :

- Les opérations comptables courantes, les paiements ; les pièces justificatives ;
- Les opérations exceptionnelles ;
- La reconstitution de l'avance avec la DFIP ;
- Les remises de services ;
- Le contrôle.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3013003	Le Jeudi 22 Avril 2021	Tahiti	19/03/2021

LE RECouvreMENT DES IMPAYÉS

PUBLIC :

Les binômes comptable / régisseur des collectivités.

DURÉE : 2 jours**Code : I3007****OBJECTIFS :**

- Fiabiliser l'émission des titres et des taxes pour éviter les impayés ;
- Maîtriser les règles fondamentales du recouvrement et adapter les procédures aux contraintes et particularités des collectivités.

CONTENU :

- Les enjeux du recouvrement ;
- Les fonctions et responsabilités de l'ordonnateur, du comptable public et du régisseur ;
- Les particularités du recouvrement dans les communes éloignées ;
- La chaîne de la recette en PF : Avant et pendant l'émission du titre de recette ;
- La contestation de la créance : les recours et cas de prescription ;
- Le recouvrement des "antérieurs": moyens, limites ;
- Le traitement des situations de surendettement.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
I3007008	Du Jeudi 24 au Vendredi 25 Juin 2021	Tahiti	21/05/2021